

Etude qualitative

Ecouter les familles pour mieux les comprendre



numéro **3**



édito

L'absentéisme scolaire

- Point de vue des jeunes « absentéistes »
- et de leurs parents.

“Quand je suis trop absent, je suis exclu.”

L'absentéisme, une réalité fort différente des a priori

A l'occasion de l'examen du projet de loi concernant l'absentéisme scolaire, l'UNAF a réaffirmé qu'elle ne partageait pas la vision d'un absentéisme scolaire engendré par la « démission » des parents.

Pour mieux comprendre cependant ce qui motive ces comportements absentéistes de la part des jeunes collégiens ou lycéens et comment réagissent leurs parents, nous avons en effet réalisé une étude qualitative approfondie auprès des enfants que la loi peut considérer comme « absentéistes », c'est-à-dire « volontairement » absents au moins quatre demi-journées par mois, ainsi que de leurs parents. Il faut les écouter car la réalité est bien différente des discours et des idées reçues.

Regarder au-delà des statistiques

Cette étude, dont voici la synthèse, montre que l'absentéisme touche tous les milieux sociaux et que son ampleur va sans doute bien au-delà de ce qu'en disent les statistiques. En effet, celles-ci ne prennent en compte que l'absentéisme « non excusé » et non la totalité de l'absentéisme « volontaire ».

Concernant les jeunes et leurs motivations, il existe une très grande diversité de cas et toute généralisation serait réductrice. Les parents quant à eux sont souvent affectés par ce comportement de leurs enfants, et ils tentent de mettre en place des actions pour lutter contre celui-ci, même s'ils se montrent souvent démunis face à l'influence des autres élèves, face aux diverses rebellions de l'adolescence... Un soutien, une aide à la parentalité seraient donc parfois utiles.

Ecouter sans juger

Cependant, il est nécessaire de bien prendre la part de responsabilité des établissements scolaires, comme l'avait déjà souligné l'UNAF en 2003 lors de sa participation au rapport de Luc Machard sur ce thème. Car contrairement à ce que préconise la Circulaire n°2004-054 du 23 mars 2004, tous les établissements (loin s'en faut) ne semblent pas : prévenir immédiatement les parents, instaurer une relation de confiance, un « dialogue avec les familles », « dialoguer avec le jeune pour le responsabiliser », appliquer les sanctions préconisées.

Il existe une différence très nette entre ce qui se passe au collège et au lycée. C'est le reflet de la différence entre la « scolarité obligatoire » jusqu'à 16 ans et le « devoir d'assiduité » au-delà. Cette étude montre donc aussi qu'il existe un manque de clarté sur ce que l'on attend des jeunes au-delà de 16 ans : de l'assiduité ? de l'autonomie ? de la responsabilisation ? La liberté est-elle toujours gérable à cet âge et quelle position « éducative » attend-on des parents dans ce cas-là ?

Pour les aider à reprendre le chemin de l'école

Considérant que l'absentéisme peut-être risqué pour le jeune, même au lycée, l'UNAF estime que seul un discours unique et concerté d'adultes « école et parents » autour du jeune et un traitement au cœur même du lieu privilégié qu'est l'établissement scolaire permettra que ceux-ci reprennent sérieusement le chemin de l'école.

L'assiduité scolaire n'est pas facultative, il faut le rappeler et tenir un discours cohérent et responsable : parents, établissements, enseignants, médias, politiques, experts de l'éducation...

François Fondard
Président de l'UNAF

L'absentéisme scolaire, point de vue des jeunes « absentéistes » et de leurs parents.

Étude réalisée par Patricia Humann et Servane Martin,
Pôle Éducation petite enfance à l'UNAF, avec la collaboration
de Rémy Guilleux, administrateur de l'UNAF. (Contact : phumann@unaf.fr)

Objectifs et méthode

Cette étude a pour objectif d'analyser le vécu et la perception par les jeunes d'une part et par leurs parents d'autre part de leurs comportements absentéistes au collège et au lycée, qu'il s'agisse d'un absentéisme « perlé » ou plus fréquent. Il s'agit donc à la fois de mieux comprendre pourquoi les jeunes « font l'école buissonnière » et comment les parents en sont informés et agissent, et d'analyser le vécu et le ressenti des uns et des autres face à ce phénomène. L'intérêt de l'étude et son « originalité » face à d'autres études réside

dans sa méthodologie qualitative. C'est par ailleurs une des seules études qui demande aussi le point de vue des parents concernés.

40 entretiens semi-directifs en profondeur en face à face :

- 23 parents d'absentéistes de 12 à 20 ans (19 mères, 4 pères)
- 17 jeunes d'absentéistes de 12 à 20 ans.

Sur ces 40 entretiens, nous avons rencontré : 10 binômes composés d'un jeune absentéiste et d'un de ses parents (interviewés séparément), 7 jeunes absentéistes (entretien seul), 13 parents d'absentéistes (entretien seul).

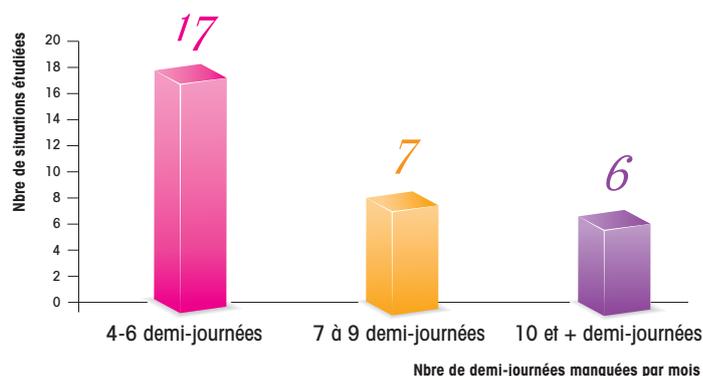
30 situations d'absentéisme sont donc étudiées

Nous avons par ailleurs réalisé des entretiens uniquement à Paris et région parisienne, la population scolaire rurale étant, selon les études, moins touchée par l'absentéisme scolaire. Les lieux d'habitation et les établissements fréquentés (collège, et surtout lycée général et technologique et lycée professionnel, eu égard aux différences de taux d'absentéisme relevés par les rapports officiels) sont par ailleurs variés de même que les catégories socioprofessionnelles des familles.

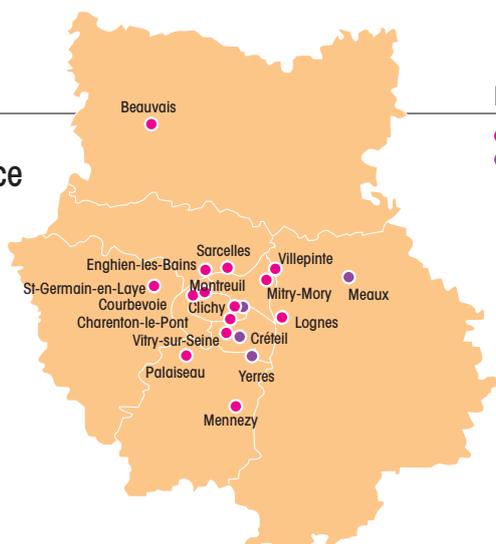
Répartition des 30 situations en fonction du type d'établissement scolaire



Répartition des 30 situations par nombre de demi-journées manquées par mois



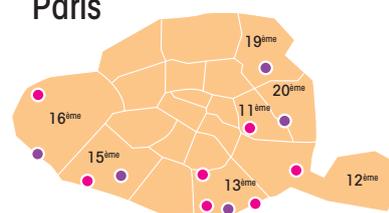
Ile-de-France



Etablissements

- Lycée
- Collège

Paris



25 collèges et lycées publics et 5 privés.

Les premiers motifs invoqués pour expliquer les absences ne doivent pas occulter les raisons plus profondes

Les jeunes et les parents interviewés évoquent en premier lieu quelques motifs pouvant expliquer leurs absences : « *Soit je ne me suis pas réveillée, soit je n'ai pas envie, soit je suis fatiguée...* ». Cependant, au bout de quelque temps d'entretien, des raisons plus profondes apparaissent.

Chaque élève, en fonction de sa personnalité, de son rapport à l'école, de l'établissement dans lequel il se trouve, de son contexte familial et du schéma éducatif de ses parents, est dans une situation quasi unique.

Toute généralisation dans ce domaine paraît donc réductrice et ne permet pas de bien comprendre la problématique de l'absentéisme.

Il nous a cependant été possible de regrouper les situations rencontrées dans trois grands groupes :

LE GROUPE 1 :

les élèves en difficulté scolaire (10 situations sur 30)

Il peut s'agir de difficulté dans une matière (souvent une matière fondamentale comme les mathématiques) ou au contraire de difficultés globales, voire d'échec scolaire conduisant parfois l'élève à une situation de décrochage.

Ces jeunes peuvent être au lycée, dans des filières, des séries, des établissements au niveau manifestement trop élevé pour eux. Pour ces jeunes, on peut alors s'interroger sur leur orientation qui manifestement n'est pas adaptée.

Ces jeunes peuvent être au collège et en situation d'échec, ce qui interroge sur le collège unique. Ils peuvent être en filière professionnelle et, quoiqu'assidu à leur stage, rejeter la partie théorique de leur formation.

Ces jeunes et leurs parents expriment leur faible motivation pour l'école :

« Elle n'aime pas son lycée, elle n'aime pas les cours. Elle n'a jamais aimé les cours. Ce n'est pas une spécialiste de l'école, une spécialiste de la lecture, tout ça. »

Ils pointent le sentiment d'« humiliation » des jeunes concernant les mauvaises notes répétées et les remarques négatives des professeurs, souvent perçues comme « injustes ».

« Dès que je lève la main, elle ne m'interroge pas, mais si je ne lève pas la main, elle m'interroge. Après, ça fait baisser ma moyenne. Elle n'explique pas du tout, en plus. »

Ils expriment aussi leur découragement, le sentiment de ne pas progresser malgré leurs efforts :

« Je suis l'avant dernière de la classe. L'Histoire par exemple, je sèche parce que c'est trop dur, il faut tout apprendre par cœur et il y a beaucoup de pages. »

L'absentéisme peut être uniquement ciblé sur une matière pour lequel l'élève échoue particulièrement ou sur toutes les matières.

Il peut aussi avoir lieu plus spécifiquement au moment des contrôles, quand l'élève a le sentiment de ne pas avoir compris, de ne pas être apte.

Une activité pratiquée à l'extérieur qui capte toute l'énergie (et permet sans doute un équilibre face au manque d'appétence vis-à-vis de l'école), peut engendrer de la fatigue et un absentéisme « pour se reposer ».

Quand ils ne manquent pas les cours, ils peuvent être « présent/absent » et ne pas être attentifs :

« Les Maths, je ne comprends rien du tout, la géométrie, les fractions... ça arrive pas à rentrer dans mon cerveau. Alors quand elle dit « les fractions » moi je suis hors du cours et je joue avec mes stylos... Je décroche. »

Ou essayer de sortir du cours tout en restant dans l'établissement (par exemple aller fréquemment à l'infirmierie).

Certains des jeunes interviewés ont un « handicap » scolaire comme la dysorthographe ou la dyslexie, ce qui explique leurs difficultés.

Les parents sont la plupart du temps tout à fait conscients des raisons profondes des absences de leur enfant.

Les conséquences de ces absences sont évidemment graves : les notes chutent, quelques jeunes se déscolarisent.

Pour en sortir, les jeunes et leurs parents réfléchissent parfois à une nouvelle orientation.

« CAP coiffure je me demande si c'est un vrai choix finalement ou si c'est parce qu'elle était adolescente. Elle aimait bien se pomponner, se maquiller, les garçons tout ça. Je suis en train de me renseigner en ce moment. Il y a peut-être un problème d'orientation à la base. Je me demande si elle a vraiment choisi sa voie, c'est un ensemble de paramètres... »

En fin de 3^{ème}, la filière professionnelle peut apparaître comme une « bouée de secours » pour ces jeunes qui n'aiment pas l'école :

« Je vais choisir la DP6 pour découvrir des métiers, je voudrais travailler rapidement »

LE GROUPE 2 :

Du mal-être adolescent aux difficultés psychiques (14 situations sur 30)

Certains jeunes « sèchent » les cours ponctuellement ou plus durablement car ils vivent une période de mal-être plus ou moins aigu. Ce peut-être uniquement une « crise d'adolescence » qui semble assez classique, mais des problèmes familiaux, une maladie, des difficultés psychiques peuvent se surajouter et engendrer des périodes de véritable déprime et de fuite. Plus rarement, une pression scolaire forte que certains jeunes n'arrivent plus à gérer peut conduire au surmenage et à l'absentéisme².

Les effets sont souvent les mêmes : rébellions ou pleurs, difficultés de dialogue avec les parents, « portes qui claquent » et cours manqués.

Les situations vécues par 3 des adolescents interrogés relevaient de l'Aide sociale à l'enfance.

Les premiers motifs invoqués par les jeunes pour expliquer leurs absences (perlées ou plus importantes) sont souvent la fatigue, la déprime qui fait qu'ils ont du mal à se lever le matin.

Ils sont par ailleurs particulièrement sensibles à la sévérité de certains professeurs :

« En seconde, un prof qui la terrorisait un peu, qui la bloquait. Elle a fait un blocage sur cette matière. »

D'autres citent la pression de l'école qui les fatigue :

« Fatigue et pression. On lui demandait des devoirs qui duraient très longtemps, qui demandent énormément de recherches préalables. Et le même jour, il y a eu deux contrôles donc ils craquent, les enfants ! Il faut préparer les concours qui sont en même temps que le bac. Tous les mercredis après-midi, elle prépare Sciences po. Elle était très très fatiguée, et puis épuisée, elle pleurait, elle ne pouvait plus y aller. »

On voit aussi, plus particulièrement dans ce groupe, beaucoup d'adolescents qui se couchent trop tard (minuit, 1h du matin) car ils travaillent ou sont happés par l'ordinateur : MSN, jeux en réseau, jeux vidéo...

Ils reconnaissent une certaine « addiction » à cette « vie sur l'ordinateur » jugée plus intense, vécue comme plus riche, même au plan relationnel, et sans contrainte :

« Une grande partie de ma vie se passe sur ma planète, c'est un peu une dépendance. C'est pour gar-

der le contact avec les gens et je fais des nouvelles connaissances tous les jours et des fois on se rencontre, on fait des groupes Word of Warcraft. »

Les raisons plus profondes de ces périodes d'absence sont de l'ordre :

- Du mal-être et de la rébellion adolescente vis-à-vis des parents, de l'institution scolaire :

« Elle avait son petit copain au téléphone le soir, elle pleurait, elle se trouvait moche. Il n'y a rien qui allait quoi. Elle disait « Regardez votre vie ! Vous n'êtes pas mieux que moi ». Enfin, elle nous critiquait sur tout. On ne savait rien faire. On faisait tout de travers. On était les parents les plus odieux du monde Elle était violente verbalement, elle claquait les portes. Elle hurlait. »

- De la fuite : « suractivité » en dehors de l'école, comme si la vraie vie était ailleurs ...

- De la déprime :

« Elle est parfois gaie, parfois déprimée, enfin plus souvent déprimée que gaie, en fait. »

- De dépressions plus graves :

« Il s'est renfermé sur lui-même. On a eu de gros problèmes avec son père qu'il ne voit plus depuis 5 ans. Q. a fait une tentative de suicide et depuis, il a décroché. »

Ces jeunes ont souvent des difficultés avec le groupe « classe ».

Certains sont influençables : des adolescents, plus jeunes que les autres élèves de leur classe et bons élèves, veulent montrer, par leur comportement absentéiste, qu'ils appartiennent au groupe :

« Je me laisse entraîner par les autres, parce que sinon, cela fait un peu faible. Ça fait celui qui est sur le côté, qui dit « Non je n'ai pas envie d'aller avec vous, je vais travailler moi, je reste là ». C'est dur,

²/ L'épidémiologiste Marie Choquet déclare dans un article du Monde Magazine du 24 juillet 2010 que le stress scolaire, plus fréquent dans l'enseignement général que professionnel demeure tabou et qu'il existe un lien entre stress à l'école et dépression.

ça fait celui qui est bon élève, on est montré du doigt par la classe. J'ai déjà pensé à des arguments mais c'est dur de les sortir. Ils vont au cinéma, je les accompagne. Ça fait mieux de sécher, ça fait rebelle oui.»

Ils peuvent alors exprimer les conflits intérieurs entre désir de plaire aux parents et aux « amis » :

« Ma mère, elle est déçue, c'est ça qui me met mal à l'aise. »

À l'inverse, on note parfois une difficulté à vivre dans le groupe « classe » qui pousse à manquer des cours.

- Parce que l'élève particulièrement timide vient d'arriver dans l'établissement, s'y sent mal à l'aise (violence) :

« Des fois au début quand je venais d'arriver j'avais peur je n'arrivais pas à m'intégrer. C'est un peu des fous. Il y a des bagarres hors de l'établissement, et dans le lycée ils balancent des chariots par les fenêtres. »

- Ou parce qu'il se sent décalé par rapport aux autres de sa classe plutôt chahuteurs :

« L'année dernière ça m'est arrivé. Ils n'étaient pas très cools, je n'y allais pas souvent. Ils faisaient trop de bruit en classe. Je ne sais pas, c'est bizarre, j'aime le silence. »

Les relations avec les parents sont marquées par un dialogue difficile.

Des parents sont exaspérés par les excès de l'adolescence. Ils peuvent menacer de mettre l'enfant à la porte de chez lui s'il va jusqu'à se faire renvoyer de son lycée pour absentéisme.

D'autres parents essaient de comprendre, ils ont l'impression que « c'est psychologique », mais expriment leur désarroi :

« J'ai l'impression que c'est psychologique. J'ai essayé de lire des livres de psychiatres, mais la plupart du temps j'ai du mal à comprendre ce qu'ils veulent dire. »

Certains jeunes expriment qu'il se sentent mal aimés.

Les conséquences de ces absences sur les notes ne se voient souvent qu'à long terme.

Ce groupe permet de prendre en compte que l'absentéisme est souvent le « symptôme » qui cache désordres ou souffrances plus profondes.

Les parents ne semblent pas toujours conscients de ces souffrances.

LE GROUPE 3 :

Les élèves « mal orientés » (6 situations sur 30)

Ils s'absentent parce qu'ils s'ennuient...

Ils s'ennuient simplement, parfois parce qu'ils ont un niveau supérieur à celui de la classe dans laquelle ils se trouvent.

Quelques jeunes sont sans doute des enfants intellectuellement précoces non détectés :

« On m'avait suggéré de faire le test du QI mais je n'ai pas voulu. Je ne voulais pas lui donner la possibilité de se dire que puisqu'elle est supérieure par rapport à ça, elle pouvait tout se permettre. »

Mais le plus souvent parce qu'ils n'ont pas pu se diriger vers la voie qui leur plaisait (orientation subie et non choisie) par immaturité à l'époque du choix, manque de conseils, ...

« En 3^{ème}, je n'avais pas de très bonnes notes en fait. Les profs m'ont dit que le professionnel ce serait mieux pour moi. J'ai commencé à accepter ça et je suis partie voire la conseillère d'orientation et elle m'a convaincu qu'il fallait que j'aille en secrétariat, que c'était un bon métier, que ça avait de l'avenir, alors que pas du tout. La deuxième année, j'ai commencé à réfléchir et je me suis dit que je ne me vois pas en train de taper des lettres tout le temps sur une chaise. En fait, moi, j'ai envie de bouger. Je n'aime pas trop rester sur place et « secrétariat » c'est tout le contraire. Et

donc à partir de là, à la fin du BEP, j'ai essayé d'aller en bac pro commerce mais ils m'ont mis sur liste d'attente. Pendant tout l'été, j'ai attendu la réponse et j'étais vraiment déçue à la rentrée. En début d'année, je ne suis pas venue en cours à cause de ça. J'étais démotivée, vraiment démotivée. Je ne venais pas en cours, je regardais la télé.»

S'absenter, pour eux, c'est aussi faire payer à leurs parents et à l'institution scolaire ce sentiment d'injustice face à une orientation « par défaut » :

« Il dit « J'ai toujours dit que cela ne me plaisait pas et vous m'obligez ». Il vit ça comme une punition, il est rebelle. Il fait une révolte silencieuse. C'est une façon de nous punir aussi. »

Ils invoquent des motifs d'absence dénotant leur manque d'appétence : l'ennui, la « paresse ».

Ils déclarent que c'est leur manque de motivation qui crée leur « paresse » et qu'ils ne sont pas toujours comme ça.

Parfois, ils rejettent davantage le type d'élèves et de professeurs de la filière que les matières en elles-mêmes : ils n'ont pas envie « d'être là » avec ces élèves là, face à ces professeurs-là !

« Ça commence à se dégrader, je ne supporte plus personne. »

Ils parviennent souvent à avoir de bonnes notes malgré leurs absences, ce qui leur vaut une certaine impunité de la part de l'école et de leurs parents (cf. infra).

Les parents sont tout à fait conscients de ces problèmes d'orientation.

- **NB :**
- Les jeunes au collège sont plutôt dans le groupe 1 (pour 5 sur 8) et dans le groupe 2 (pour 3 sur 8).
- Les jeunes en LP sont plutôt dans le groupe 3 (pour 4 sur 7).
- Les jeunes en LEGT sont plutôt dans le groupe 2 (pour 10 sur 15).

Les jeunes semblent plus ou moins conscients des conséquences de leur comportement absentéiste

Nous nous sommes intéressés à la manière dont les jeunes percevaient leur comportement absentéiste, c'est-à-dire à la manière dont ils prenaient la mesure de leurs actes et à leur sentiment de culpabilité (déclarée) vis-à-vis de leur comportement.

Ils ne se sentent pas réellement coupables

Les jeunes sont conscients des conséquences de leurs absences en termes de résultats scolaires.

Mais aucun jeune ne déclare se sentir réellement coupable d'un point de vu légal ou moral, vis-à-vis des professeurs qui se déplacent pour faire cours, vis-à-vis de la société qui finance l'Éducation nationale ...

Il y aurait même une perception parfois « inversée » de la part de certains jeunes : l'institution scolaire devrait les remercier d'être là :

« Il y a certain cours, j'ai vraiment l'impression que je leur fais la charité, quoi, en venant. »

Une seule adolescente a parlé du sentiment de culpabilité **vis-à-vis des autres élèves**, de ceux qui sont présents et qui prennent les cours pour elle :

« Des fois, je me sens un peu gênée quand j'arrive en fin de matinée. Je vois les autres, ils sont là à travailler et tout, alors que moi, je suis là, je recopie leurs cours, c'est comme s'ils avaient travaillé un peu pour moi. »

Quelques autres se sentent coupables vis-à-vis de leurs parents :

« Mon père fait la gueule pendant deux ou trois jours. Il y a un truc qui me fait mal là dedans. »

Ils sont pragmatiques

De manière un peu caricaturale, quand les notes restent correctes, les

jeunes ne regrettent pas leur comportement, quand les notes baissent, ils essaient de freiner leurs absences.

Dans le groupe 1 : les notes la plupart du temps baissent et les jeunes sont conscients qu'ils se mettent en difficulté et ils souhaiteraient diminuer leurs absences :

« J'aimerais bien arrêter parce que ce n'est pas ce que je fais de mieux mais c'est dur. »

Dans le groupe 2, quand les notes restent « correctes », il y a peu de discours sur la prise de conscience des dangers de l'absentéisme (et de leur comportement qui l'induit, comme heure du coucher tardive, etc.).

« Elle me dit « Tu comprends, je gère très bien. Il n'y a pas de conséquences particulières. Je m'en sors très bien, je récupère les cours, je rattrape, je gère. »

Et sinon, ils expriment plutôt un sentiment d'impuissance pour freiner leurs absences :

« J'ai déjà essayé puis il y a quelque chose en toi qui reprend le dessus. »

Ils comparent souvent l'absentéisme à une « drogue » : on commence et on n'arrive plus à s'arrêter :

« Quand on sèche une fois, on recommence c'est ça qui est bête par exemple. Moi j'ai commencé à sécher l'année dernière en Espagnol et ça a commencé une fois de temps en temps, puis après c'est systématique, ça s'est aligné à chaque fois que c'était Espagnol. »

Je n'y suis pas allé, mais après c'est dur de s'arrêter car on est habitué, on rentre chez soi, on est tranquille. Quand on prend cette habitude, c'est difficile de s'en détacher. »

Cette notion d'engrenage, très présente dans le discours des jeunes, montre à quel point il est nécessaire de s'attaquer à résoudre l'absentéisme dès le départ, dès les premières heures manquées.

Pour le groupe 3 : ils agissent plutôt en pleine conscience de ce qu'ils font, parviennent mieux à freiner leurs absences quand ils le décident vraiment.

Les jeunes dénoncent certains facteurs comme accélérant leur comportement absentéiste

Il s'agit :

- Des agendas « à trous » et de l'irrégularité des horaires.
- Les absences des professeurs.
- De l'absence massive des autres élèves de la classe :

« On est une classe de 13 et il y a des fois où on est deux ou trois en classe, 8 le matin et 2 l'après-midi. Donc, il n'y a pas d'ambiance. »



Les parents réagissent différemment les uns les autres face à l'absentéisme

Les parents rencontrés déclarent des comportements différents les uns des autres face à l'absentéisme de leur enfant, en fonction du jeune bien-sûr, mais aussi nettement de leur « mode éducatif » : plus ou moins d'échange, de volonté de compréhension, d'actions, de sanctions, de conflits...

Il s'agit bien ici d'une analyse du « déclaratif » et non d'une vérification du comportement effectif des parents avec leurs enfants, et l'on sait qu'un certain écart existe.

Cependant, dans cette étude, la méthode d'interviews en « binôme » parent/jeune a permis de vérifier dans une certaine mesure la véracité du discours des uns et des autres.

L'intensité de la réaction des parents n'est, par ailleurs, pas homogène. Il est évident que le fait de présenter de bonnes notes malgré les absences rend les parents plus indulgents. Même si, sur le principe, les parents ne cautionnent pas forcément les absences, leurs réactions sont moindres quand l'enfant maintient un bon niveau.

« Bah, elle n'est pas très contente, mais du moment que je rattrape les cours et que je lui dis que ça va pour les notes. »

Il peut être intéressant de rapprocher ces réactions des parents des « modèles éducatifs » tels que les ont décrits les québécois Bertrand et Valois³ :

• Modèle « humaniste » :

le parent est un guide qui permet à l'enfant de prendre ses décisions ; l'éducation est centrée sur la communication et exclut la manipulation, l'autoritarisme...

• Modèle « symbiosynergique » :

ce modèle est proche du précédent mais ici le parent et l'enfant sont partenaires dans le partage des décisions qui les concernent ; le modèle de prise de décision est le mutualisme non hiérarchique ; l'éducation

doit permettre le développement du savoir-vivre ensemble, l'apprentissage de l'entraide...

• Modèle « rationnel » :

le parent gère le pouvoir de l'enfant, il se considère comme détenteur du savoir et les conduites éducatives réfèrent aux valeurs d'autorité, de discipline, d'obéissance et de respect de la hiérarchie...

Certains parents déclarent privilégier l'échange et les remontrances à la sanction (10 situations sur 30)

Ils se rapprochent davantage du modèle « humaniste » décrit ci-dessus.

Chercher à comprendre

Ces parents expriment l'importance de prendre le temps d'écouter l'enfant, de discuter avec lui. Il est nécessaire de réserver un temps spécifique et de créer les conditions nécessaires pour échanger.



« On essaye d'en discuter, j'essaie d'aménager des temps de discussion avec ma fille pour essayer de trouver, de faire en sorte que ça avance. »

Comprendre les raisons profondes (situation d'échec scolaire, problèmes d'orientation, problèmes familiaux...) amène ces parents à être plus indulgents et à réagir de manière moins vive, ce qu'ils valorisent. C'est ainsi pour eux (et non dans la sanction) qu'ils se considèrent comme de « bons parents » :

« En fait, même quand je me mets en colère, je me raisonne de suite et je me dis : si tu étais à sa place, tu comprendrais aussi que c'est une souffrance. »

Revenir à la réalité

Même si les parents cherchent à comprendre leur enfant, ils ne cautionnent pas leur attitude. C'est pourquoi les parents interviewés déclarent essayer dans la discussion avec l'enfant de montrer leur mécontentement et de les raisonner :

• Responsabiliser l'adolescent par rapport à son avenir et aux conséquences de l'absentéisme :

« On essaie de la raisonner en lui expliquant qu'il faut vraiment qu'elle y aille parce que le travail cela ne se trouve pas comme ça. On lui dit qu'il faut apprendre pour pouvoir s'en sortir dans la vie. »

• Lui rappeler la nécessaire frustration de toute activité :

« Il faut lui apprendre les contraintes. Il y a des jours où moi, mes clients, je n'ai pas trop envie de les entendre au téléphone. »

Il y a des choses que je n'ai pas envie de faire. Bah ! Je les fais. »

- Mettre en avant le respect que l'enfant doit à l'école et à ses professeurs

« Tes professeurs te respectent en venant en cours même pendant les grèves de transports, respecte-les en allant en cours. »

Une mise à distance du conflit

Certains parents restent uniquement dans ce mode éducatif, semblant avoir peur des conflits, peur de sanctionner et peur des conséquences. (Le départ du jeune, la rupture des relations ?).

On retrouve un peu plus souvent ce mode éducatif chez les parents de jeunes absentéistes du fait de leurs difficultés scolaires (groupe 1).

Proche de ce groupe de parents, d'autres parents peuvent aller jusqu'à une « complicité » avec leur enfant concernant leur absentéisme (6 situations sur 30)

Leur discours se rapproche du modèle « symbiosynergique » décrit ci-dessus.

Ils sont minoritaires dans notre échantillon mais ils ont un discours très compréhensif et très peu négatif concernant les absences de leur enfant :

« Je ne peux pas lui reprocher, je le comprends. Je sais ce que c'est : en plus le temps qu'il sèche, il le réinvestit et bosse pour d'autres cours. »

Ils ne paraissent pas pour autant « démissionnaires » dans le sens défini par exemple par la sociologue Laurence Giovanoni : (« absence de

« savoir éducatif » ou la non-application des normes, un laxisme éducatif voulu ou bien la perte de repères normatifs résultant d'une structure familiale atypique »). Mais leur vision de l'école est relativement négative et ils ne parviennent plus à « co-éduquer » leur enfant dans le même sens que celle-ci.

Ils ne semblent pas pour autant eux-mêmes avoir été en difficulté avec l'école mais l'école n'a pas su ou pu prendre en compte la spécificité de leur enfant (voire son handicap), ce qui les fait la rejeter d'un bloc. Certains sont de CSP élevés et attendaient une école « différente », sans doute plus exigeante.

Ils trouvent donc des excuses aux absences de leurs adolescents : école peu adaptée, fatigante,... Ils dévalorisent l'école, les professeurs, parfois devant leurs enfants :

« La seule chose qu'on pourrait faire c'est de changer ces profs-là. Les renvoyer en formation, remettre des cours de pédagogie. »

Pour ces parents, c'est à l'école uniquement de trouver des solutions pour freiner l'absentéisme de l'élève :

« Je ne me vois pas faire le règlement à la place de l'école. S'il y a des mesures à prendre, c'est à l'école de le faire. Chacun sa place, chacun ses responsabilités. »

Quand l'élève est en réelle difficulté scolaire, que l'école ne semble par réagir comme il faudrait, les parents peuvent trouver une alternative qui peut accentuer l'absentéisme :

« J'ai trouvé une orthophoniste exceptionnelle qui n'est pas libre dans la soirée. C'est moi qui l'ai fait rentrer dans ce système parce que honnêtement je n'ai rien à perdre, parce que les résultats étaient catastrophiques les autres années. »

Certains sont cependant conscients des difficultés éducatives que cela peut engendrer : où poser des limites au jeune ? :

« Je lui ai dit : « Je t'écoute j'entends très bien ce que tu me dis, je constate que cette année les profs ne sont pas à la hauteur, mais en même temps je ne peux pas continuer à cautionner les yeux fermés tout ce que tu fais ». C'est ça qui est dur : de trouver la limite, la frontière. »

Certains parents agissent et souvent sanctionnent (11 situations sur 30)

Ils seraient plus proches du modèle éducatif « rationnel » décrit ci-dessus.

En tous les cas, par l'action, ils tâchent de ne pas rester passifs face à l'absentéisme de leur enfant, estimant que discussions et reproches ne suffisent pas ou plus.

Une diversité d'actions :

- Réveiller de force, conduire à l'école le matin,

- Des punitions : supprimer le portable, l'ordinateur, limiter l'utilisation d'internet, interdire les sorties...

« Je lui ai supprimé son portable. Il n'y a que ça qui marche. MSN aussi depuis un mois. »

- Des menaces :

« Je lui dis : « Tu vas avoir 18 ans si t'es virée de l'école, tu fais tes valises, je te fous dehors, tu vas toucher le fond et tu verras que la maison ce n'est pas si mal, l'école, ce n'est pas si désagréable quand même. »

- Faire appel à une aide extérieure (psychologue, éducatrice...)

^{3/} Description dans « Modèles éducatifs des mères : origine, cohérence et actualisation » Jean-Marie Bouchard, Jocelyne Archambault, Revue française de Pédagogie, n° 96 juillet-août-septembre 1991 p.18-20

^{4/} La démission parentale, facteur majeur de délinquance : mythe ou réalité ? Ligne 70 - Sociétés et jeunes en difficulté, n°5 printemps 2008

Quand le père n'est pas présent, certaines mères dans des cas extrêmes ont pu se tourner vers d'autres figures d'autorité : la police ou le service social du conseil général.

« J'ai appelé la police qui ne se déplace pas normalement pour convaincre des enfants d'aller en classe mais comme le commissariat n'est pas loin, ils sont venus. »

Une efficacité en demi-teinte :

L'efficacité de ces actions n'est pas toujours garantie : très utile pour certains jeunes ...

« Ce n'est pas évident avec eux, mais en même temps je trouve ça bien, car sinon, s'ils n'étaient pas là, j'aurais encore plus souvent des retards et des absences. »

... et moins pour d'autres, certains parents dénonçant un « cercle vicieux » dans lequel la punition peut faire rentrer les relations parents-jeunes : *tu me punis, je me venge ...*

Les parents qui agissent sont plus souvent parents des jeunes du groupe 2 (mal-être adolescent).

Certains parents, en mineur, sont en rupture de dialogue (momentané ?) avec leur enfant (3 situations sur 30)

Lorsque l'on constate une rupture du dialogue, la souffrance est pal-

pable aussi bien chez les parents que chez les enfants.

Les parents ne supportent plus la situation :

« On ne se voit pas. Il n'y aucun dialogue « Je suis débile nous sommes débiles ». Des fois à table je lui demande « Qu'est que tu as fait aujourd'hui ? » Il me répond : « Ne fait pas semblant de t'intéresser à ma vie ». J'ai souvent ce genre de réactions. C'est difficile en ce moment. Depuis 17 ans et demi, c'est difficile, ça l'a toujours été. »

Les adolescents, eux, ont le sentiment de ne pas être du tout écoutés et compris par leurs parents, de ne plus être « aimés » :

« Il n'y a plus d'écoute. J'ai l'impression que je suis un peu délaissé, de ne pas être compris, qu'ils m'accrochent pas d'importance. Cela fait trois, quatre ans. Ils voient que le négatif. Je fais des efforts, mais ils ne s'en rendent pas compte alors que le moindre petit dérapage, ils me sautent dessus. En ce moment c'est pour ça que je joue beaucoup au jeu vidéo, c'est pour m'isoler. »

La rupture du dialogue est synonyme de perte de confiance.

« J'ai brisé la confiance. Des fois, je regrette. Oui, ce n'est pas un super choix, mais quand même. Ça me permet de ... Je n'ai rien à leur devoir du coup, je peux mentir sans aucun regret. »

Cette situation impacte la famille tout entière : jalousies entre frères et sœur, relations conflictuelles dans le couple.

Il est évident que cette vision un peu schématique des réactions des parents est à nuancer

Certains parents ont l'impression de passer d'un mode à l'autre sans aucun succès quelles que soient leurs « stratégies éducatives », d'où un sentiment d'impuissance très fréquemment rencontré :

« Je n'en peux plus, j'ai tout essayé. »

D'autres déclarent au contraire cumuler avec « succès » tous les modes éducatifs : échange compréhensif et sanctions :

« Il faut que je l'amène à épouser mon point de vue, le motiver, ce qu'il y a de plus intéressant pour lui à aller en cours plutôt que de s'absenter. Mais je ne fais pas de concessions. Il n'a plus de PSP, il ne regarde pas la télé, il n'a plus de livres, juste des classiques pour le bac. La science fiction, tout ce qu'il aime, j'attends qu'il fasse des efforts. »

Le rôle dévolu au père est celui de l'autorité

Trois types de réaction de la part des pères apparaissent en filigrane dans le discours des mères comme des jeunes. Ces discours reflètent que la place dévolue au père, que celui-ci l'occupe ou non, est souvent la place de l'autorité, de la fermeté. Le père est celui qui devrait, aurait pu ... réussir à ramener l'adolescent sur les bancs de l'école. Même si, dans les faits, il n'occupe pas toujours cette place.

Certains pères se montrent peu concernés par l'école

« Il sait mais il ne veut rien savoir. »

- Le père peut être absent du fait de la situation familiale (famille monoparentale).



- Mais certains pères manquent visiblement d'intérêt ou de temps pour tout ce qui touche à l'école, ou font en sorte de ne « rien voir » concernant les absences des jeunes, ce qui « arrange » bien ceux-ci mais ne les valorisent pas :

« Il ne sait pas quand j'ai mes bulletins. Il ne sait rien du tout. »

- Et ce qui pèse sur les mères :

« Je suis la seule à le faire, donc ce n'est pas évident. Il n'a pas trop le temps donc c'est moi. Résultat, elle n'est pas impressionnée. »

- L'absence d'implication peut être volontaire, par principe, du fait d'une conception traditionnelle et/ou culturelle de l'éducation et du partage des tâches dans le couple :

« Il est fier de ses garçons mais voilà il me dit « C'est à toi de gérer ».

Pour lui, son rôle, c'est de gagner de l'argent et moi je dois éduquer les garçons. »

Certains pères sont a priori plutôt autoritaires mais peu informés des absences de leur enfant, du fait d'un « barrage » par la mère.

Ces mères cherchent à protéger leurs enfants d'une réaction du père qu'elles jugent trop vive.

« C'est la guerre ... Il y a même des fois où je cache qu'il n'a pas été à l'école sinon c'est des cris. »

Les adolescents, conscients des réactions différentes de leurs parents, en jouent.

« Parfois il reçoit un courrier, mais je lui dis : « C'était quand je dormais, maman est au courant ». Il me dit « D'accord ! » ».

Certains pères sont impliqués et plutôt fermes pour un « second recours » :

Les mères font appels à eux quand elles se sentent impuissantes.

« Mon fils ferme la discussion si bien que j'ai pris une décision. Comme mon mari s'était absenté pour 6 mois, je lui ai demandé de rentrer. »

Une implication des deux parents, quand c'est possible, face à l'absentéisme de l'adolescent, semblerait donc intéressante. C'est d'ailleurs se que tentent de faire certains établissements car ils savent que souvent le père, plus distancié, peut avoir une réaction plus ferme ou tout simplement soutenir celle de la mère.

Les parents ont une perception globale contrastée, parfois ambivalente, de l'école

Pour certains parents, l'école se « déshumanise ». Pour d'autres, elle sait alerter face au mal-être d'un adolescent

L'école ne prend pas assez en compte les spécificités individuelles :

- les difficultés, voire le handicap

« Vous savez, ils ne savent même pas que ma fille est dysorthographique et elle a toujours été suivie mais ils n'en n'ont rien à faire. »

- l'intelligence précoce :

« Il faudrait qu'ils aient une formation en psychologie. Combien de fois déjà on lui a balancé « Ah ! Bah ! Pour un enfant précoce, vues les notes que tu as ... ». Pourtant,

cela fait quand même 20 ans qu'ils devraient être formés sur la précocité. »

L'école manque d'humanité :

« J'ai l'impression, qu'à l'école, c'est devenu... Comment dire, c'est devenu des tâches à accomplir, donc des cours à donner. D'ailleurs, je ne vois pas ce qu'il y a d'autre. Il n'y a pas de liens, il n'y a pas d'atmosphère. »

Une école trop axée sur la réussite scolaire, la compétition, avec un discours qui « met la pression » sur les parents et sur les jeunes :

« Au collège, on parle tout de suite du brevet et ensuite ils parlent de la seconde et que c'est très difficile, qu'il faut trouver son chemin et après le bac et il faut aussi réussir

à entrer en prépa ou à l'université donc la pression permanente. C'est le système. »

D'autres parents cependant ont pu apprécier la rapidité de réaction de l'établissement face au mal-être de leur adolescent :

« Quand il y a eu les premiers signes de son mal-être, l'école était super présente c'était « Attention, elle ne va pas bien ». Ils ont su l'écouter. »

Pour certains parents, certains professeurs semblent débordés et les classes pas assez tenues

Certains parents regrettent un manque d'autorité de la part de certains professeurs. Jeunes, dans

des classes difficiles, avec des élèves peu respectueux, ils sont vite débordés. Ils ne paraissent pas toujours armés pour affronter la classe. Ils manquent de motivation et parfois ne s'en cachent pas.

« Dernièrement, le professeur d'histoire géo leur a dit « Moi aussi, j'aimerais bien être ailleurs » Est-ce que c'est pédagogique ça ? »

Certains parents parlent de « **démision des enseignants** » (employant ainsi les propres termes utilisés à leur encontre concernant l'éducation de leurs enfants) :

« Je pense que les enseignants ont aussi « démissionné » entre guillemets. »

Même si des parents interviewés reconnaissent que les parents d'élèves portent une part de la responsabilité (car ils ne coopèrent pas forcément autant qu'auparavant avec l'école) et que les jeunes sont difficiles :

« Déjà moi j'en ai qu'un et j'ai du mal ! »

Certains parents pensent au contraire que chefs d'établissements, personnels de vie scolaire et professeurs sont motivés

« Il y a un bon encadrement, le personnel de la vie scolaire surtout. C'est quelqu'un qui est hyper motivé par son job. »

Pour les parents, l'école ne communique pas suffisamment avec eux

Les rencontres parents / professeurs ne sont pas systématiques et obligatoires :

« On va à la réunion, le prof principal nous remet le bulletin et on va voir les profs si il y a des problèmes mais moi ils ne m'ont rien dit donc je ne suis allée voir personne. Ce n'est pas automatique. C'est vraiment les cas les plus graves car ils ont peu de temps. »

Même si les parents reconnaissent qu'en partie les jeunes bloquent volontairement cette mise en relation.

Quelques écoles sont déclarées soucieuses de développer les liens avec les parents, ce qui est particulièrement apprécié :

« On prend un café. Tous les problèmes qu'il peut y avoir ou si on a des suggestions à donner pour améliorer le quotidien des élèves pour que les relations, des bonnes relations s'instaurent avec les professeurs. Là c'est vraiment amical. »



Les jeunes déclarent majoritairement se sentir bien dans leur école

Les jeunes interviewés ont la plupart du temps une bonne perception de leur établissement.

Même si certains regrettent un manque de fermeté de la part du chef d'établissement qui peut s'accompagner de problèmes de violence :

« Il y a des élèves qui viennent juste pour foutre le bordel. Il y a deux mois un garçon s'est fait planter à cause d'une petite histoire. Avant c'était un lycée qui était réputé comme bon lycée mais depuis qu'on a changé de directeur, là, c'est devenu n'importe quoi. On m'a raconté que l'ancien proviseur était très strict, on ne rentrait pas n'importe comment dans le lycée. On était bien habillé. »

Et une trop grande distance dans les relations professeurs / élèves au lycée par rapport au collège :

« Au collège les profs nous connaissaient. Là, au lycée, c'est un peu l'usine quoi ! Les profs nous voient mais ne se souviennent pas de notre nom. »

Parfois, certains jeunes ressentent un décalage avec les élèves de leur classe, surtout en lycée professionnel, pour les jeunes qui ont l'impression d'avoir « subi » leur orientation.

Leur perception du système de contrôle et de résolution de l'absentéisme de la part des établissements révèle une attente de liens et de cadre renforcés

Justifier les absences, une priorité perçue de la part des établissements

Lorsqu'une absence a été constatée, l'établissement scolaire demande aux parents de justifier l'absence du jeune. L'établissement souhaite obtenir des parents un mot d'excuse. La plupart des parents se sentent « obligés » de remplir ces mots même s'ils n'ont pas d'excuses « valables » à y inscrire : dans ces cas-là, ils inventent...

« Je demande à ma mère de me justifier. Par exemple, de dire que je dormais et que je ne me suis pas réveillé. »

Certains jeunes imitent l'écriture et la signature de leurs parents et remplissent les mots d'absence à leur place :

« On écrit nous-mêmes les mots. On montre ça au surveillant. Même s'il voit que c'est nous qui l'avons écrit, il ne dit rien. Je marque sur un billet : « rendez-vous médical » ou « malade ». Le surveillant prend le billet. Et puis c'est tout. J'imité la signature de ma mère. »

D'autres ont encore plus d'imagination et font en sorte d'avoir deux carnets de correspondance : celui pour l'école et celui pour les parents...

Mais certains parents au contraire ne souhaitent en aucun cas justifier « faussement » l'absence de leurs enfants : ils ne remplissent pas les mots, ou inscrivent, sur le carnet de correspondance, qu'ils ne connaissent pas les motifs de l'absence.

« Il y a marqué en bas de la lettre : de telle heure à telle heure. On me demande une raison : je marque « méconnaissance ». Je ne mets pas de motifs. Je ne savais pas. Comment je peux savoir ? Je ne veux pas mettre un faux motif. C'est hors de question que je cautionne. C'est une valeur fondamentale d'être correct vis-à-vis de l'établissement. »

Lorsque l'établissement reçoit ces justifications, il devrait, selon la loi, bien distinguer les absences estimées légitimes⁵, des absences **sans motif légitime, ni excuses valables ou les motifs d'absences inexacts.**

Or, la plupart des établissements ne semblent pas opérer cette distinction. Toute absence qui donne lieu de la part des parents à un mot d'excuse est classé, selon les interviewés, « absence justifiée », quel que soit le motif donné. Comme dit « la note d'information » de l'Éducation nationale sur l'absentéisme des élèves du second degré, elle est « régularisée⁶ » :

« Je donne le mot au CPE et ils me font : « d'accord tu as ton justificatif c'est bon c'est réglé. »

De ceci on peut conclure que :

Premièrement, **ce sont les parents les plus honnêtes qui se mettent « hors la loi »** puisqu'« incapables » de trouver une excuse valable pour justifier de l'absence de leurs enfants, « ils ne font pas connaître les motifs d'absence de l'enfant ». Pour ces parents, l'établissement devrait saisir l'inspecteur d'Académie. Cependant, comme ils savent qu'il

n'y a pas plus de « gravité » dans ces absences que dans d'autres absences « faussement excusées », ils ne le font pas forcément.

Deuxièmement, **on comprend aussi que les établissements ne classent pas forcément toutes les absences** en « motif valable » ou « non valable », « légal » ou « illégal » car d'une part certaines excuses acceptées par la loi comme « réunions familiales » sont difficiles à contrôler, d'autre part l'inspecteur d'Académie se verrait sollicité en permanence, vu le nombre d'excuses « banales » comme « panne de réveil » par exemple, qu'utilisent jeunes et parents. Les établissements semblent donc préférer régler eux-mêmes au cas par cas les absentéismes en fonction de leur durée et de leur fréquence, et des conséquences sur le niveau de l'élève, plutôt qu'en fonction des motifs. En incitant cependant parents et élèves à donner à tout prix des mots d'excuse pour les absences, ils rendent implicitement les parents « complices » de l'absentéisme du jeune et en les acceptant sans réagir, ils se font aussi complices de cet absentéisme. En tous les cas, ils ne semblent pas considérer l'absence comme problématique dès le départ. Ils ne font que régler « administrativement » la question.

Troisièmement, le taux de 7 % d'élèves absents de façon non régularisée quatre demi-journées par semaine reflète donc mal la réalité de l'absentéisme : la plupart des absences volontaires n'y sont pas comptabilisées puisqu'elles sont régularisées. Notons par ailleurs que les parents

^{5/} Code de l'éducation - Article L131-8

^{6/} Note d'information - Éducation nationale - n° 10.08 L'absentéisme des élèves dans le second degré en 2007/2008. p.2 « La notion d'absence justifiée, supposant une appréciation de la légitimité du motif au regard de la loi, semblait moins correspondre aux pratiques du terrain que celle d'absence régularisée. Une absence peut être considérée comme régularisée à partir du moment où elle a été expliquée et excusée par les parents. »

^{7/} Note d'information - Éducation nationale - n° 10.08 L'absentéisme des élèves dans le second degré en 2007/2008.

et les jeunes font part également de différences d'un établissement à l'autre dans la comptabilisation des absences. Dans certains établissements, une heure d'absence équivaut à une demi-journée. De même, un retard dans certains établissements est compté comme une absence. Ce qui fausse encore davantage les données statistiques.

Les jeunes ont un discours de valorisation des établissements les plus cadrés et les plus réactifs, qui les aident à lutter contre leur « désir d'absence »

« Il y avait la CPE qui nous remettait à notre place, la Directrice qui gueulait un coup. Il y avait vraiment une autorité. Là, c'est pas vraiment carré. »

Ils valorisent, pour lutter contre l'absentéisme, les établissements qui se mettent directement en lien avec les parents, par **téléphone**, le jour-même de l'absence.

« C'est mieux car c'est plus cadré car par exemple, quand je suis absente, maintenant, ma mère, elle le sait. C'est devenu une habitude. Au lycée, quand je suis absente, direct, ils appellent. Même un retard, ils appellent. Si de 8 à 9h je suis absente, à 9h ma mère, elle va recevoir un appel. »

Mais, selon les jeunes interviewés, (à part 2 cas sur 20), il s'agit des « autres établissements » et non de ceux dans lesquels ils se trouvent actuellement :

- Le collège plus regardant sur les motifs d'absence et plus sanctionnant que le lycée actuel :

« Au collège, j'avais peur des représailles. Je me disais « Je vais me faire coller ». Enfin, tout ça, quoi ! Alors qu'au lycée, enfin, on fait ce qu'on veut. On écrit nous-mêmes, ils ne remarquent même pas. Ils s'en fichent. »

- L'ancien proviseur plus strict et réactif que l'actuel.
- Le lycée privé, et non le lycée public dans lequel il se trouve, qui appelle immédiatement les parents dès la première heure d'absence :

« J'étais dans le privé. Si t'es pas là, au bout de 10 minutes ils appellent tes parents direct, donc on ne pouvait pas sécher »

Ils jugent souvent leur établissement comme trop « laxiste » :

- Dans la comptabilité des absences.
- Dans la vérification des motifs d'absences :

« Des excuses bidon. J'invente, on ne va pas dire qu'on est resté chez soi en train de dormir ! C'est soit « problème de transport » soit « problèmes familiaux ». Je peux tout mettre parce qu'ils vont tout accepter. »

- Dans les sanctions :

« J'ai commencé à être absent, à sécher des heures, des journées entières et à ne pas venir pour un cours. On se faisait un peu crier dessus. La directrice, elle envoyait des lettres à nos parents mais il n'y avait pas de réelles conséquences à l'école. Je n'étais pas collé. Je n'avais pas de punition. C'est clair que ça aurait marché ! »

- Dans la rapidité de réaction du lycée :

« S'ils m'avaient arrêté depuis le début : conseil et tout, j'aurais eu un dé clic. Je me serais arrêté. »

- Dans les liens avec les parents :

« Comme ils ne convoquent pas mes parents parce que ce n'est qu'un cas d'absentéisme et pas un comportement grave ... ! »

- Dans le fait d'aller jusqu'au bout des menaces, jusqu'au « conseil d'absentéisme » :

« Ils envoient des lettres. Moi, ils m'ont menacé d'un conseil d'absentéisme mais je sais qu'ils ne vont pas le faire. Ils menacent pour rien souvent et ils ne le font jamais. »

Cette « souplesse » est vécue par certains comme un désintérêt de la part du lycée :

« Je pense que c'est comme si le lycée ne se préoccupait pas de ses élèves. »

Même s'ils reconnaissent qu'ils y trouvent un avantage immédiat :

« On va dire que ça m'arrange que le lycée ne soit pas plus sévère mais en même temps, je sais que je ne me rends pas service. »

Par delà ce regret d'un manque de cadre pour les empêcher de tomber dans un absentéisme excessif, les jeunes expriment aussi le regret d'une absence de discours de la part des professeurs concernant ce problème.

« Les professeurs, ils ne réagissent pas. »

Voire d'un discours permissif sous prétexte d'autonomie :

« Le prof nous dit que même si on n'est pas là on peut se débrouiller tous seuls avec internet. Il nous dit qu'à notre âge on est censé avoir pris conscience de ça et que si on sèche c'est notre problème ».

Et d'une absence de sens donné » par l'établissement à la notion d'assiduité.

Les parents valorisent les systèmes de contrôle plus ferme et l'humanité de la relation avec les élèves absentéistes.

Au lycée : trop de liberté

Au collège : carnet de correspondance pour les entrées et les sorties, réaction immédiate de l'établissement en cas d'absentéisme sont appréciés. À l'inverse, le lycée est souvent perçu comme beaucoup trop ouvert, des entrées et sorties se font sans aucun contrôle :

« Là c'est la porte ouverte. Ils rentrent, ils sortent, ils vont en cours, pas de contrôle sérieux. »

Ce changement dans le mode de contrôle entre le collège et le lycée

est compris comme étant une volonté d'autonomiser et de responsabiliser l'adolescent, mais il est mal perçu par les parents qui le voient comme un désintéret vis-à-vis de l'élève.

Cette perception repose la question de l'âge de la scolarité obligatoire à 16 ans. Après cet âge, la relation de l'élève à l'établissement semble être plus « libre ». Mais les jeunes ont-ils vraiment la maturité de cette autonomie, n'est-ce pas une manière de sélectionner les plus sérieux, les plus scolaires ?

Informé n'est pas communiqué

Les parents regrettent souvent qu'un système de communication immédiat et systématique (par téléphone) dès la première absence ne soit pas mis en place, tout au moins dans les lycées.

Signaler en effet ne suffit pas :

« L'année dernière j'avais un coup de fil : « Elle n'est pas là ! Qu'est-ce qui se passe ? » Cette année j'ai juste un SMS : Elle n'est pas là, justifiez son absence. »

Une vraie communication passe par une conversation téléphonique parent/CPE, ne serait-ce que parce que cela empêche l'adolescent de tricher. Et parce que l'adolescent sent que les adultes autour de lui s'allient pour le freiner :

« La CPE lui avait dit « Dès que tu seras absente, ta mère sera prévenue dans la demi-heure » et puis on t'attendra. Tout cela, ça l'a calmé. Elle m'a dit : « Il y a une surveillance sur moi. » »

La norme est perçue comme étant : la lettre envoyée aux parents 15 jours après l'absence, demandant de la justifier. On a l'impression qu'il faut que l'adolescent soit absent un certain temps avec une aggravation du problème pour que l'établissement mette vraiment en place un système d'échange plus direct avec les parents et de contrôle en commun des absences du jeune.

Le compte rendu immédiat aux parents des absences n'est cependant

pas automatique, même en cas d'absentéisme répété :

« En ce moment, je dois appeler chaque semaine pour qu'on m'envoie le relevé des absences. La CPE ne nous appelle plus. Elle me dit qu'ils sont débordés, qu'ils ne peuvent pas tout faire. »

Et il semble parfois qu'il faut une certaine ténacité de la part des parents pour réclamer ces échanges réactifs lycée / parents :

« Pour J., la commission s'est mise en place très tôt parce que je faisais le pied de grue à l'école, parce qu'il fallait qu'on trouve une solution. Mais les commissions ne sont pas systématiques. Au lycée il y a 2100 élèves et 4 commissions depuis le début de l'année. »

Considérer les parents comme des « co-éducateurs » plutôt que les juger :

Les parents souhaitent aussi être considérés comme des « co-éducateurs », sans qu'ils aient l'impression qu'on les « juge », ce qui n'est pas toujours le cas.

« Elle était hyper sèche. Je la trouvais « jugeante » « Alors qu'est-ce que vous faites quoi ! ». »

Les menaces de sanctions pénales ou de signalement à l'encontre des parents, quoique rares, sont particulièrement mal vécues, surtout quand il n'y a pas eu de la part de l'établissement une communication immédiate et systématique des absences du jeune.

Menacer l'adolescent sans le sanctionner est perçu comme inutile.

De même, certains parents regrettent l'absence de sanctions malgré les menaces, l'absence de fermeté de l'école :

« Moi, je suis moins conciliante que l'école, c'est certain. Je pense qu'ils ne marquent pas assez fort le coup. Ça fait déjà deux ans que ça dure. Ils sont super patients. Je suis obligé d'appeler en leur disant « Il faut marquer le coup » et ils me disent « On est conciliant parce

qu'elle a des facilités ». Non, c'est sûr, ils ne m'aident pas. Ils sont très cools. »

Avec une interrogation de la part des parents : est-ce un moyen pour les établissements de gérer l'indiscipline des jeunes en préférant qu'ils soient absents plutôt que présents et chahuteurs ?

Plusieurs actions « relationnelles » de certains établissements ont pu être perçues comme particulièrement positives, pouvant freiner l'absentéisme du jeune.

Des CPE ou proviseurs échangent avec l'élève en montrant qu'ils ont compris son problème et en cherchant à le valoriser (dans son travail, son comportement) ce qui remotive jeune comme parent :

« Le proviseur lui a dit que c'était compte tenu de ses difficultés qu'on lui avait proposé cette orientation. Mais qu'il ne faut pas voir ça comme une punition. Et que ça lui fait une expérience qui peut lui être profitable. Le proviseur lui dit « Quel dommage ! On te fait des éloges sur ton comportement mais tu as un taux d'absentéisme élevé et c'est anormal. » Alors, mon fils a promis maintenant, donc je crois que ça va aller. »

Des CPE assurent avec l'élève un bilan de ses absences chaque semaine. Des professeurs principaux dialoguent par téléphone avec les parents. Des chefs d'établissement et des parents s'allient pour un discours plus ferme vis-à-vis du jeune :

« On lui a fait comprendre que s'il continuait, on allait prendre des mesures radicales et je crois que mesures radicales, ça a dû lui faire un peu peur. D'abord c'était « Si tu continues à sécher à 14h je te laisse à la cantine », donc ça il ne voulait pas. Et la directrice a dit « si tu ne viens plus à l'école on va trouver d'autres solutions comme la pension ». »

La prise en charge du problème d'absentéisme dans la classe a pu

être collective, en y associant les parents et les jeunes concernés (quand ils font l'école buissonnière ensemble).

Côté sanctions, si l'exclusion temporaire paraît contre-productive (faire subir au jeune ce qu'il ne doit pas faire !), la note de vie scolaire (pourquoi pas au lycée ?) intégrant l'absentéisme est perçue comme efficace.

Les parents ne connaissent pas précisément la loi, en dehors de la sanction médiatisée de la suppression des allocations familiales

Les parents et les jeunes ne connaissent pas la loi concernant le devoir d'assiduité, notamment au lycée.

Ils pensent d'ailleurs pour la plupart qu'il n'y a pas de loi mais un règlement inhérent à chaque école.

Ils ne connaissent absolument pas quels sont les motifs d'absence acceptés ou non par la loi.

Certains jeunes et certains parents cependant sont au courant de la sanction : « suspension/suppression des allocations familiales. »

Mais ils pensent qu'ils ne sont pas concernés ou que cette loi n'est pas appliquée.

La perception des deux volets des conséquences de l'absentéisme est mitigée.

La suppression des allocations familiales :

Pour la majorité des parents et des jeunes : la suppression des allocations familiales est injuste car punissant la famille entière, et inefficace car les parents n'ont pas forcément tout pouvoir sur le comportement des jeunes :

Les périodes d'absences des professeurs demanderaient à être mieux gérées.

Les absences des professeurs sont perçues comme trop répétitives et la « gestion » des remplacements mal organisée. Des périodes de grèves ont pu être perçues comme étant l'élément déclencheur du comportement absentéiste des jeunes.

« On n'est pas responsable de tous leurs faits et gestes. Même en faisant le flic, elle arrivait à m'évincer donc je ne pouvais rien faire. »

Pour les parents, le problème de l'absentéisme doit être résolu au sein même du lycée :

« Pour moi, c'est un problème à résoudre dans le lycée. On signe un contrat et chacun s'engage. Il y a le cachet de l'établissement, les parents, l'élève et le chef d'établissement et la CPE. Tout le monde signe et c'est très formalisé, et souvent les jeunes vont mieux avec ça. »

C'est l'enfant qui doit être responsabilisé, voire sanctionné et non ses parents :

« Le jeune, lui, il n'en a rien à faire. Il faut atteindre le jeune dans ce qu'il aime vraiment, le toucher personnellement. Comme : Impossibilité de passer le permis de conduire. »

Il n'en demeure pas moins que de manière un peu « perverse », la suppression des allocations familiales pourrait exercer un chantage affectif sur certains jeunes (de mi-



lieux peu aisés) qui les ferait réfléchir, pour ne pas que leurs parents soient punis par leur faute.

« Ce serait dur, ce serait triste car elle travaille à mi-temps et on est trois. On serait obligés de se priver de choses. Je retournerais en cours. Je ferais de gros efforts pour aller en cours, même ceux que je n'ai pas envie d'y aller. C'est vrai que quand ma mère m'en a parlé, j'ai commencé à comprendre qu'il fallait que je dise « stop ». »

Le signalement au conseil général et le contrat de responsabilité parentale :

Certains parents dramatisent l'idée du signalement tout de suite assimilé à la protection de l'enfance. Un père s'était même renseigné suite à la menace d'un établissement et était persuadé qu'on allait finir par lui retirer la garde de sa fille.

Le contrat de responsabilité parentale expliqué comme un soutien à la fonction parentale peut-être mieux perçu (cf. ci-dessus).

Quelles solutions perçues par les jeunes et les parents pour résoudre ou réduire l'absentéisme ?

Quatre solutions majeures ont été suggérées.

1. Communiquer et donner du sens à la notion de « devoir d'assiduité » et à la loi, auprès des jeunes et des parents

- Communiquer en amont sur le devoir d'assiduité auprès des parents.
- Informer et faire réfléchir les jeunes sur cette notion, sur la loi, notamment en l'intégrant aux différentes matières (Français, vie de classe, éducation civique, sciences économiques et sociales ...)

2. Mettre en place un cadre impliquant toute la communauté éducative dans l'établissement et les parents

- Surveiller à minima les entrées et les sorties des jeunes au lycée.
- Échanger avec les parents par téléphone le jour même des absences du jeune, tel que c'est souvent fait au sein du collège.
- Émettre un discours vis-à-vis des parents et élèves concernant les motifs : tous ne sont pas acceptables.
- Mettre en place davantage de commissions d'absentéisme.
- Impliquer les professeurs et non uniquement les CPE.
- Mettre en place des sanctions graduées et responsabilisantes.
- Supprimer la « mise à pied » contre-productive et la remplacer par des devoirs à faire en étude surveillée.
- Mettre en pratique la « co-éducation » établissements / parents :

« Le professeur principal, mes parents et moi, dès le début. Ça aurait été un élément déclencheur. »

3. Résoudre les situations au cas par cas, pour les jeunes mal orientés ou en difficulté scolaire importante au collège ou en souffrance psychique

« Pour ces gosses, il faut trouver une solution pour les sortir. En 4^{ème} elle écrivait comme un élève de CE2. Elle aurait dû redoubler toutes les classes. Toutes les classes, ça a été une galère pour la faire passer. »

4. Soutenir les parents avec des groupes de paroles dans l'esprit que les REAAP

« Comme mon fils n'est pas le seul à sécher, cela me permettrait de rencontrer d'autres parents parce que finalement, on n'a plus aucun contact. On connaît les parents dans le primaire mais au collège, c'est fini. Trouver des solutions ensemble, mais sortir de l'isolement par rapport à ce problème ... »

Un rôle qui pourrait être, selon certains parents, dévolu aux associations familiales.

De l'importance de l'assiduité scolaire

Les attentes des parents et des jeunes, de plus de cadre de la part du lycée, allié à un suivi dès la première absence et à une mise en relation directe avec les parents, repose le problème de l'« après 16 ans ».

Il y a une contradiction dans ce que l'on attend des jeunes au lycée : soit ils doivent être présents et pourquoi dans ce cas-là ne pas contrôler l'absentéisme de manière aussi cadrée qu'au collège, soit ils ne sont

pas obligés d'être présents et pourquoi alors parler d'absentéisme et le considérer comme problématique, au point de supprimer les allocations familiales des familles, si l'on estime que les jeunes peuvent être plus libres ?

Il est clair que la position des parents rencontrés est plutôt de freiner l'absentéisme qui met en danger l'adolescent, quels que soient l'âge et le contexte.



Union Nationale des Associations Familiales
Direction générale : Guillemette LENEVEU
28 place saint Georges - 75009 Paris
Tél : 01 49 95 36 00 - Fax : 01 40 16 12 76
www.unaf.fr